

JEUX D'ÉCRITURES

Philippe DA SILVA & Thierry MARCHAND

« *Jeux d'écritures* », logiciel d'aide à la création de textes obéissant à des contraintes formelles, est destiné aux élèves de tous les niveaux (primaire, collège, lycée).

Le principe pédagogique sur lequel il repose est le suivant : à l'instar de nombreux écrivains (de Ronsard et Marot à Pérec, le champ est vaste !), l'utilisation de contraintes fortes oblige l'auteur à mobiliser toutes ses compétences afin de produire un texte qui réponde à la consigne. Ces compétences sont diverses : sémantiques, par la recherche de synonymes et de périphrases ; lexicales, car il faut trouver le mot juste ; syntaxiques enfin, car le texte produit se doit d'avoir un sens.

DESCRIPTION

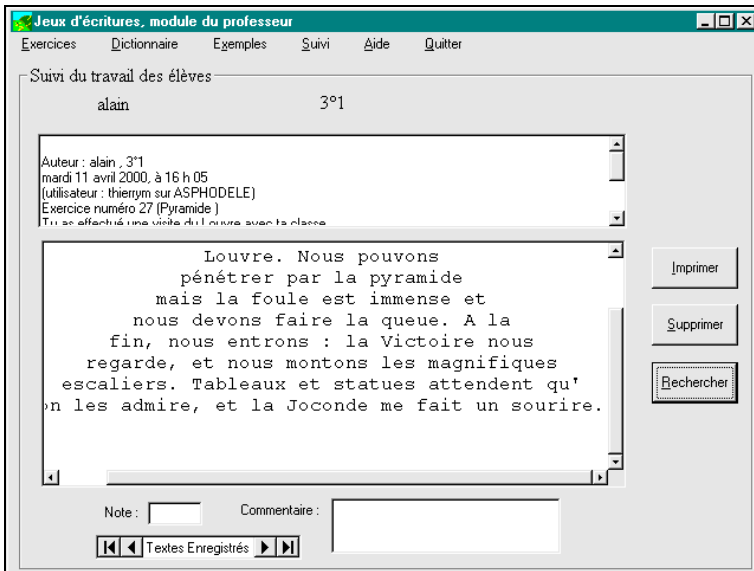
« *Jeux d'écritures* » propose une large palette d'exercices correspondant aux compétences spécifiques à mettre en œuvre. Cependant, il s'agit d'un logiciel « ouvert », et il contient également un module de création d'exercices, simple et efficace, qui permet au professeur, en quelques minutes, de créer ses propres exercices en fonction de sa progression et des séquences qu'il aborde. C'est bien la raison pour laquelle tous les publics scolaires peuvent y trouver leur bonheur.

Ce logiciel contient, en plus de ses possibilités de création, un lexique de près de 45 000 mots sur lequel les élèves peuvent effectuer toutes les recherches formelles qu'ils souhaitent. Il s'adapte automatiquement à la contrainte de l'exercice : par exemple, si la lettre « e » est interdite, il fournira automatiquement les mots de sa base qui ne contiennent pas cette voyelle. Là encore, les pistes pédagogiques ouvertes par ce nouvel outil sont grandes, depuis le relevé de particularités orthographiques jusqu'au dictionnaire de rimes !

SPÉCIFICITÉS

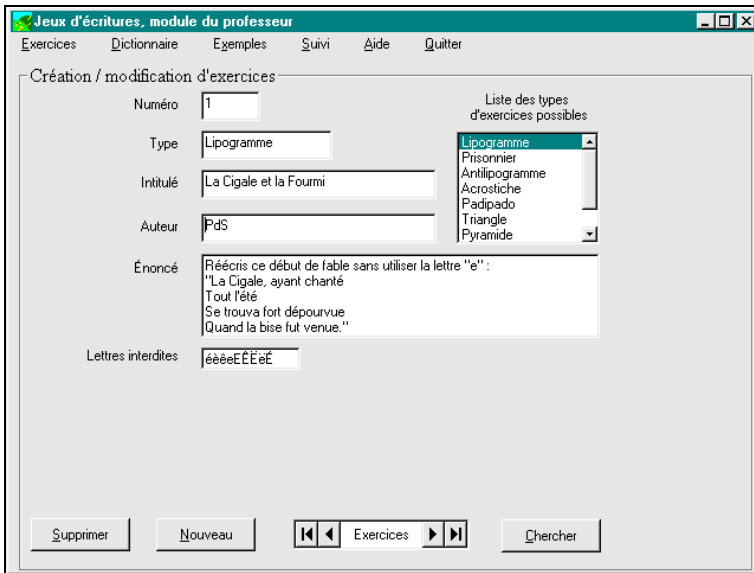
Les contraintes formelles prédéfinies par le logiciel sont de cinq types :

- le calligramme, dans lequel le dessin formé par le texte correspond à son contenu. Ici, deux formes différentes sont proposées : le triangle et la pyramide ;



- le slalom lexical, où l'écrivain doit utiliser jusqu'à 10 mots imposés ;
- le lipogramme, forme oulipienne¹ par excellence, dans lequel on se voit privé d'une ou plusieurs lettres pour écrire son texte. Ici, quatre sortes de lipogrammes sont proposées :
 - le lipogramme « classique » qui nous prive d'une ou plusieurs lettres, de préférence des voyelles afin d'en augmenter la difficulté...

1. Oulipo : (OUvroir de Littérature POTentielle) groupe d'écrivains créé par le mathématicien F. Le Lionnais et R. Queneau en 1960. Cet atelier de littérature expérimental (utilisation de contraintes formelles) a accueilli : I. Calvino, G. Pérec, J. Roubaud.

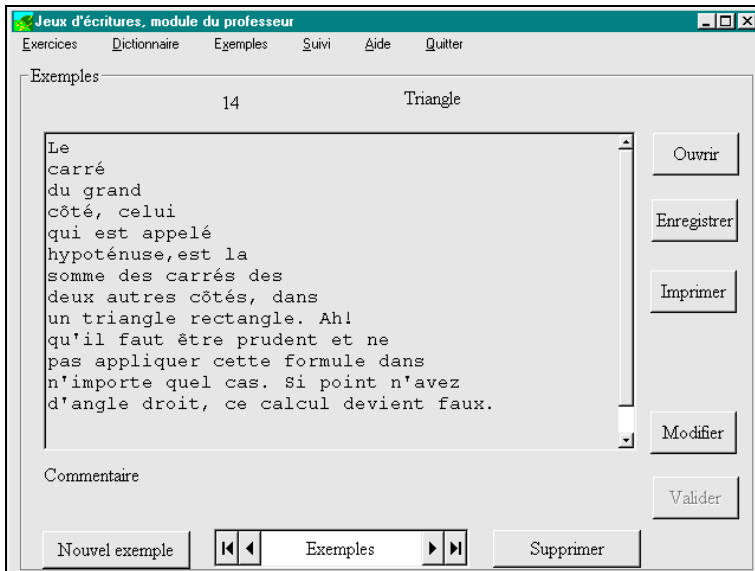


- le « Padipado » qui, comme son nom l'indique, nous prive des voyelles « i » et « o »,
- la contrainte du Prisonnier, qui nous empêche d'utiliser les lettres possédant une hampe (« f », par exemple) ou un jambage (« p » ou « j »). (Rappelons qu'un prisonnier n'a à sa disposition que peu de papier, et que les messages qu'il envoie doivent tenir le moins de place possible...),
- « l'antilipogramme », où seules certaines lettres sont autorisées ;
- l'acrostiche, célèbre forme poétique, où les premières lettres de chaque vers sont imposées et constituent, lues verticalement, un mot ou une phrase qui forme le thème du texte ;
- le sonnet, forme poétique traditionnelle, paroxysme de la contrainte : composition des strophes, disposition des rimes, longueur des vers, tout est fixé et produit des textes sublimes dont notre littérature abonde (ah ! *Les Chimères* de Gérard !!).

En conclusion, il s'agit de montrer aux élèves (et à leurs professeurs ?) que l'on peut aussi s'amuser en écrivant, et qu'il est parfois délicieux de plonger au plus profond de notre lexique et de notre syntaxe.

La version qui sera livrée fonctionne en monoposte et en réseau, le prix sera de l'ordre de 280 F, en licence d'établissement, le distributeur : CRDP de Versailles - 584 rue Fourny - BP 326 - 78533 BUC Cedex.

Philippe DA SILVA & Thierry MARCHAND
C.R.D.P. de Versailles



Cet article est publiée avec l'aimable autorisation du journal *Le Moniteur 92* dans lequel il est précédemment paru (n° 39 d'octobre 2000).